

1.02  
67396

# Lettre de R. de la Fuyè à A. Chamfrault

<b>SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ACUPUNCTURE</b> ASSOCIATION SCIENTIFIQUE FOURDÉE SOUS LE RÉGIME DE LA LOI DE 1901	PARIS, LE 26 Octobre 1954 BAL 2140
CRÉÉE EN 1943 STATUTS DÉPOSÉS EN 1945	Le Docteur CHAMFRAULT 17 rue de la République ANGOULÈME (CGErente)
SIÈGE SOCIAL : 11 AVENUE FRANKLIN-D. ROOSEVELT PARIS (VIII <sup>e</sup> )	LE PRÉSIDENT

Mon cher ami,

J'ai lu avec attention et intérêt votre article publié dans le bulletin de la Société Homéopathique d'Aquitaine. Puis - je me permets de vous demander pourquoi, faisant l'historique de vos études sur l'Acupuncture, vous indiquez que vous avez pratiqué cette thérapeutique en France pendant plus de deux ans, sans préciser que je fus votre initiateur à cette époque, alors que vous rendez hommage, avec raison, au ~~Dr~~ HUG Kan Sam; qui fut votre initiateur en Chine.

Je pense avoir acquis quelques droits à votre reconnaissance et surtout ne pas avoir démerité votre amitié.


Je serais heureux de savoir si, dans votre traité, vous avez l'intention de mentionner ma modeste collaboration, à votre initiation ?

A part cette petite restriction, je suis tout à fait d'accord avec vous, ainsi que je l'enseigne depuis 20 ans, pour dire que l'examen clinique des symptômes doit primer l'indication des pouls chinois.

Je me suis étendu beaucoup plus longuement sur ce sujet dans de nombreux articles parus dans la Revue Internationale d'Acupuncture. J'ai stigmatisé comme vous la stupidité des " nouveaux pouls " de Soulié de Morant, mais j'attire votre attention sur le fait que le but principal de la Société Française d'Acupuncture, que j'ai l'honneur de présider, est de chercher et de trouver une explication occidentale scientifique de l'action thérapeutique de l'Acupuncture, la débarrassant de toutes les théories pré-médicévales incontrôlables, telles que les 5 éléments par exemple.

Nous sommes en 1954 : L'Acupuncture existe toujours. ~~Reste à~~ Soyons de notre époque.

Enfin, je vous rappelle que votre éditeur devait m'envoyer le texte de l'annonce de votre Traité pour notre Revue. Voulez-vous donner des ordres et me l'envoyer le plus tôt possible afin qu'elle paraisse dans le prochain numéro de Janvier 1955.



Docteur de la FUYÈ

P-S- Ne me feriez-vous pas l'amitié de continuer comme ~~par~~ dans le passé, à être Membre de la Société Française d'Acupuncture et abonné à notre Revue ?